

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 DFA 25 Jardin d'Acclimatation (16e) - Avenant n° 1 à la convention de délégation de service public du 6 octobre 2016.

MM. Bruno JULLIARD, Julien BARGETON et Jean-Louis MISSIKA, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1411-1 et suivants, L. 2121-29, L. 2122-21, L. 2241-1 et L. 2511-1 et suivants ;

Vu la convention de délégation de service public portant sur l'exploitation, l'entretien et la valorisation du Jardin d'Acclimatation du 6 octobre 2016 ;

Vu l'article 36 du décret n° 016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession ;

Vu le projet de délibération, en date du 14 mars 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention de délégation de service public du Jardin d'Acclimatation du 6 octobre 2016, avec la Société Anonyme « Le Jardin d'Acclimatation », modifiant le périmètre du Jardin ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, M. Julien BARGETON, au nom de la 1ère Commission, et par M. Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 1 à la convention de délégation de service public du Jardin d'Acclimatation du 6 octobre 2016, avec la Société Anonyme « Le Jardin d'Acclimatation », modifiant le périmètre du Jardin, dont le texte est joint.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO

